



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 28 avril 2020

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Madame le Ministre de la Culture au sujet de la nomination de la nouvelle directrice à la tête de la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL).

En octobre 2019, le gouvernement décide de lancer la procédure de recrutement d'un nouveau directeur pour la BnL, les personnes intéressées étant invitées à soumettre leur dossier de candidature pour le 4 novembre 2019.

Or, faute de candidats « capables » suivant ce premier tour de recrutement, la procédure est renouvelée fin janvier 2020. Quelque 3 mois plus tard, le ministère de la Culture fait savoir via communiqué que :

« Dans sa séance du 24 avril 2020, le Conseil de gouvernement a décidé de proposer à S.A.R. le Grand-Duc la nomination de Joanne Goebbels comme directrice de la Bibliothèque nationale du Luxembourg à partir du 3 juillet 2020. »

C'est ainsi que nous aimerions poser les questions suivantes à Madame le Ministre :

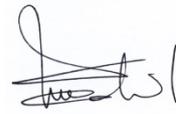
- Madame le Ministre peut-elle nous détailler la procédure de recrutement (documentation à fournir, auditions des candidats en question, personnes impliquées / intervenues dans la procédure de recrutement, composition d'un éventuel jury etc.) ? Madame le Ministre peut-elle confirmer que les personnes ayant posé leur candidature ont été invitées à mettre sur papier leur vision de la BnL ? Dans l'affirmative, Madame le Ministre peut-elle mettre à disposition des députés ces « papers », le cas échéant, sous forme « anonymisée » ?
- Madame le Ministre peut-elle nous rappeler les missions, compétences et atouts auxquels les candidats étaient censés satisfaire ? Le profil recherché a-t-il évolué depuis le premier tour de recrutement ?
- Combien de personnes ont participé au deuxième tour du recrutement ?
 - o Combien de ces personnes avaient déjà soumis un dossier lors du premier tour ?

- Est-ce que les candidats ont tous répondu au profil recherché (compétences et atouts) lors du second tour de recrutement ? A défaut, combien de candidatures n'ont pas satisfait auxdites exigences ?
 - La personne finalement retenue avait-elle également participé au premier tour ? Dans l'affirmative, en quoi ces compétences et atouts ont-ils évolué depuis novembre 2019 ?
- Parmi les candidats les plus aptes au poste de directeur de la BnL, quels ont été les éléments qui ont fait basculer la balance en faveur de la personne finalement retenue ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Laurent Mosar
Député



Octavie Modert
Députée